

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 3 du 25 janvier 2018

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2018-14

établissant les conditions d'attribution des échelons fonctionnels de solde hors échelle E, F et G à certains généraux de division, vice-amiraux et officiers généraux de grade correspondant.

Du 9 janvier 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

DÉCRET N° 2018-14 établissant les conditions d'attribution des échelons fonctionnels de solde hors échelle E, F et G à certains généraux de division, vice-amiraux et officiers généraux de grade correspondant.

Du 9 janvier 2018

NOR A R M H 1 7 2 9 8 2 0 D

Texte abrogé :

A compter du 12 janvier 2018 : Décret n° 50-634 du 6 juin 1950 (BO/G, p. 2661 ; BO/M, p. 1749 ; BOR/M, p. 343 ; BO/A, p. 1944 ; BOEM 420-0.1.1) modifié.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 420-0.1.1

Référence de publication : JO n° 8 du 11 janvier 2018, texte n° 13 ; signalé au BOC n° 3/2018.

JORF n° 8 du 11 janvier 2018, texte n° 13